



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacie

Question orale n° 1388

Texte de la question

M. René Rouquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'évolution du groupe Sanofi-Aventis, dont une plateforme importante de l'entreprise est implantée dans la circonscription de Vitry-Alfortville, avec notamment une partie production, en cours de restructuration, et une partie recherche. À l'heure où le groupe traverse une période particulière de son développement, avec notamment la perte de grands brevets, le volet recherche acquiert désormais une importance non négligeable. À ce titre, si le rachat récent d'une entreprise américaine peut paraître intéressant, une telle opération risque à terme d'être source de déséquilibre et provoquer, selon la presse économique et les organisations syndicales, le déplacement des centres de recherche vers les États-unis. Aussi, face à cette préoccupation qui suscite l'inquiétude des représentants des personnels de l'entreprise, il lui demande de lui préciser la position du Gouvernement sur d'éventuelles conséquences d'une telle évolution en matière de baisse des effectifs ou de transferts des lieux de recherche vers les États-unis.

Texte de la réponse

RESTRUCTURATION DU GROUPE SANOFI-AVENTIS

M. le président. La parole est à M. René Rouquet, pour exposer sa question, n° 1388, relative à la restructuration du groupe Sanofi-Aventis.

M. René Rouquet. Monsieur le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, je souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'évolution du groupe Sanofi-Aventis, dont une plateforme importante est implantée dans ma circonscription de Vitry-Alfortville.

Ma question intervient au lendemain du rachat par Sanofi, pour 15 millions d'euros, de Genzyme, société américaine spécialisée dans les biotechnologies. Toute évolution du groupe Sanofi, compte tenu de sa forte implication dans notre système de santé, retient légitimement notre attention. Les informations fournies par la presse à propos de ce rachat évoquent le risque à terme de cette opération, au regard du fort investissement ainsi réalisé et, surtout, de l'obligation de l'entreprise Sanofi-Aventis de combler son retard en matière de biotechnologies, à l'heure où son portefeuille de futurs médicaments est faible.

Or Sanofi semble privilégier à présent le développement de produits acquis auprès de sociétés extérieures, ce qui entraîne une inévitable réduction des investissements de recherche, laquelle ne manque pas d'inquiéter le personnel - de très grande qualité - de ses centres, alors que la recherche est pourtant fondamentale pour la pérennité de l'entreprise, et donc de l'emploi.

L'avenir de l'emploi en France étant indissociable de la recherche et de l'innovation, secteurs dont les orientations générales relèvent de la puissance publique, le risque est aujourd'hui réel, au regard du prix de cet achat et de l'évolution stratégique de l'entreprise en termes de recherche, de voir le centre de gravité de Sanofi-Aventis migrer vers les États-Unis. Je vous remercie de nous dire ce qu'envisage le Gouvernement pour assurer le maintien de cette grande et belle entreprise en France.

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur.

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État chargé du commerce extérieur*. Monsieur René Rouquet, le ministre

chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique est au Sénat ce matin et m'a demandé de répondre à votre question.

Le Gouvernement est très attentif à l'évolution de notre industrie pharmaceutique ; en tant que ministre du commerce extérieur, je surveille de près un secteur primordial pour notre rayonnement international.

Acteur de taille internationale, le groupe Sanofi-Aventis suit lui-même attentivement la recomposition au niveau mondial de l'industrie de la pharmacie. Des laboratoires de premier plan fusionnent, comme Pfizer et Wyeth, Merck et Schering-Plough, et donnent naissance à des compétiteurs mondiaux de taille et de puissance redoublées. Dans ce contexte de mutation rapide et profonde de l'environnement pharmaceutique, Sanofi-Aventis doit de plus faire face à des fins de protection de brevets de produits majeurs d'ici à 2014.

Afin d'anticiper les conséquences des changements de l'environnement et de préserver sa capacité d'innovation, Sanofi-Aventis a consacré les années 2009 et 2010 à l'adaptation de l'entreprise à ces enjeux : le groupe s'est engagé dans un programme de transformation afin de rester un leader global et diversifié dans le domaine de la santé.

L'acquisition de Genzyme participe de cette stratégie d'adaptation et d'anticipation ; le Gouvernement veillera à ce qu'elle n'amointrisse pas la forte implication de Sanofi-Aventis sur le territoire. Il faut en effet souligner que les principaux centres de production et de recherche du groupe sont implantés en France, avec quarante-cinq sites répartis sur l'ensemble du territoire, dont six centres majeurs de R&D.

Par ailleurs, vous le savez, Sanofi-Aventis a investi 200 millions d'euros, de 2009 à 2011, pour la transformation du site de Vitry-sur-Seine en usine de biotechnologies.

Le groupe pharmaceutique Sanofi-Aventis est ainsi fortement engagé sur le territoire français et y maintient une implantation importante de sites de recherche et de production. Nous sommes très attentifs à cet aspect des choses, car il s'agit, j'y insiste, d'une industrie majeure pour notre rayonnement économique international.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1388

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2571

Réponse publiée le : 30 mars 2011, page 2088

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mars 2011